

C.T.P.D. du 27 septembre 2011

Deux déclarations liminaires ont été lues.

1° Approbation du procès-verbal du CTPD du 17 juin 2011

FO vote : pour

2° Dialogue de gestion : modalités, conditions, objectifs prioritaires

M. Dessimoulie : La note du 31 mai 2011 de M. Parini, Directeur Général définit la mise en place d'un dialogue de gestion unifié à la DGFIP elle précise l'état d'esprit et la méthode. Auparavant dans le cadre de la LOLF il y avait déjà des programmes au niveau national, des objectifs, un rapport annuel.

Soulignons qu'en 2011 il y a des cas bien particuliers concernant notamment les CDI de Cannes et du Cannet où la situation des effectifs est dégradée, il faudra adapter les objectifs aux moyens...



Pour FO, la situation est dégradée dans tous les services, même si c'est le plus criant dans ces 2 centres

Pour la Direction cette note va dans le bon sens, il y a une réduction des objectifs passant de 21 à 17...

Il y a plus de lisibilité pour les agents et les chefs de service.

Il y a un nombre limitatif d'indicateurs dits de "priorité", qui sont les seuls à être assortis d'objectifs chiffrés précis ... ces indicateurs seront complétés d'indicateurs dits de « progrès », en nombre limité, qui auront pour objet de servir de repère pour orienter l'action des services...

M. Peiclier précise que ces indicateurs dits de "progrès" ne sont pas encore connus.

A la demande de FO sur la date: "le calendrier est bousculé"

Pour M. Dessimoulie le 2^{ème} élément important: il sera tenu compte à chaque fois des moyens pour fixer les objectifs ...

Pour FO *M. Parini écrit bien mais comment le croire quand il est encore annoncé **2.870 suppressions d'emplois?***

Quid de l'équité pour le contribuable, tout est décidé au détriment des missions. M. Parini sait qu'il ne peut tenir ses propos sans s'attaquer à l'os, c'est-à-dire supprimer des Missions.

M. Peiclier déclare que le Directeur Général, l'an dernier, a rencontré le ministre pour qu'il réduise le nombre des suppressions et qu'il n'a pas été entendu.

FO donne l'exemple de la suppression de la mission Epargne il y a quelques années soit disant voulue par l'Europe mais en fait obligatoire pour "financer" les 35 heures et les premières suppressions d'emplois. Dans l'actualité, la suppression du Centre des Pensions de Nice et le transfert de l'activité à celui de Toulouse : Résultat, 20 emplois supprimés à Nice et 11 recréés à Toulouse : cherchez l'erreur, que le service de la Dépense voit ses effectifs fondre, la CDC idem, la liaison rémunération est dans le collimateur aussi...

La Direction locale déclare que le problème de Toulouse ne concerne pas Nice et ajoute "on s'en est bien sorti", et pour elle la régionalisation de certaines missions ne signifie pas "suppressions d'emplois" !!!

FO revient sur la fusion pour rappeler que la création des S.I.P. se fait à effectifs constants car c'est la vitrine mais qu'à plus ou moins long terme, c'est là que les suppressions vont avoir lieu...

Il est dit également que la note parle de progrès, de gains de productivité mais les agents n'en profitent pas, au contraire !

M. Arrighi intervient sur la situation des effectifs par filière, depuis septembre il y a convergence ...

- des affectations, sur la filière gestion publique, qui permettent pour le cadre B de compenser le temps partiel : 334 emplois implantés, 358 agents affectés et 343,3 ETPT . Pour la catégorie C, les affectations sont supérieures aux emplois implantés – 266 pour 263 – mais ne compensent qu'en partie le temps partiel (248,8 ETPT) .

La situation globale B+C présentant un déficit de -14,2.

Pour l'administration, cette situation relativement satisfaisante tient, en partie, à la suppression du centre régional des pensions :

- des affectations d'agents C, sur la filière fiscale, légèrement supérieures aux emplois implantés (446 pour 444) et pour la catégorie B, 12 emplois sont restés vacants à l'issue du mouvement de mutation avec pour conséquence un temps partiel qui n'est pratiquement pas compensé (- 18,8 pour les B et – 32,3 pour les C) ;
- Pour ce qui est de la catégorie A, la filière fiscale présente un excédent de 16 agents affectés qui compense largement le temps partiel (-9).

Il ya des situations préoccupantes dans le département : Cannes avec notamment le SIE de Cannes Ville où 7 emplois de cadre B sont restés vacants à l'issue du mouvement et le CDI du Cannel où 3 emplois de cadre B sur 5 sont vacants.

la Direction s'est engagée à affecter un EDRA sur le SIE de Cannes Ville jusqu'au mois d'août 2012, un EDRA à la cellule accueil jusqu'à fin décembre 2011 et à faire intervenir, sur les 2 SIE, dès le 5 septembre, les 2 EDRA affectés à la mission de fiabilisation des identifiants et des VL foncières. Ont été prolongées sur le mois d'octobre les missions actuellement en cours d'un EDRA sur le SIE de Cannes Ville et d'un autre au SIE de Cannes Extérieur. Au début novembre 3 agents C seront affectés sur la résidence de Cannes ; 2 recrutements PACTE seront faits sur Cannes.

FO intervient sur la Trésorerie des Amendes, il semble que cette mission ne soit pas reconnue par la direction comme elle devrait l'être (on n'y implante pas le nombre d'emplois voulu et en plus , elle est perpétuellement en sous effectif), la conscience professionnelle des agents a des limites surtout s'ils ne se sentent pas soutenus.



Le Directeur répond que cette Trésorerie a fait l'objet d'un plan d'action avec le Procureur de la République, la police municipale.

Elle est une des meilleures Trésoreries Amendes de France, cette mission va être valorisée au niveau départemental.

On pourrait faire le même constat avec les trésoreries CH et HLM

Le Directeur DDFIP des AM a rappelé dans diverses réunions la spécificité du tissu fiscal des Alpes Maritimes (les situations des gros contribuables, la présence de milliardaires ...).

Il a été dit aussi que les suppressions d'emplois émanent de décisions politiques, qu'il ya des dommages collatéraux importants dans le travail..Un non imposable a des difficultés à remplir sa déclaration de revenus, alors que d'autres plus fortunés ont des conseillers en fiscalité...

La France peut se féliciter d'avoir un Etat (encore) bien administré, à l'inverse de pays qui ont vu leur administration fiscale défailante, les impôts ne rentraient plus...

M. Peiclier reconnaît qu'au séminaire des administrations fiscales, avec le FMI et autres organismes à Nice, les 47 délégués enviaient notre organisation fiscale.

Pourtant, il lui a été rappelé qu'en 2008 le gouvernement trouvait qu'il y avait trop de fonctionnaires aux Finances.

Pour la Direction la situation globale pour les services ne doit pas peser sur les agents.

Des marges de manœuvres existent :

- des mutations ... hélas sur 18 cadres C devant arriver dans le 06 seuls 10 sont présents.
- les EDRA... "équipe de renfort" Cannes en a eu 4 en septembre.

Le Directeur Départemental reconnaît que Cannes n'est pas très attractive (comme d'autres villes du département) et reconnaît que ***si l'indemnité de résidence était plus conséquente la situation changerait.***

FO a insisté sur les efforts à accomplir sur Cannes Ville, Cannes Extérieur ...en particulier sur l'accueil.

L'administration a demandé aux chefs de service en juillet de faire le point sur:

- * le service à l'usager
- * le civisme fiscal
- * pour la fin de l'année : le SIE doit faire une campagne de relance déclarative, il n'y a pas trop d'inquiétude cette année..

Des simplifications, des allègements ont été actés, comme la non conservation des enveloppes de déclarations arrivées en retard, le cachet d'arrivée suffira sur la déclaration ...

FO rappelle la nécessité de ne pas oublier le contentieux, sur le remboursement de la TVA, sur l'accueil.

L'administration répond que: le CSP d'initiative est abandonné, faut-il privilégier le recouvrement amiable ou le recouvrement forcé ?

En 2010 on a vu la "suppression" de la Taxe Professionnelle remplacée par la CFE, les auto entrepreneurs ont été taxés, ce qui n'était pas prévu initialement, cette année ils ne paieront pas de taxe...

FO demande que pendant la campagne de relance déclarative l'administration ne demande pas la production de statistiques...

Le Président du CTPD déclare que les objectifs sont suspendus, que la Direction Départementale essaie de soutenir le réseau...Il a été dit aussi qu'il fallait un soutien efficace jusqu'à l'arrivée de nouveaux agents, qu'il y a eu des demandes de mutations non satisfaites pour ne pas pénaliser d'autres départements.. Cannes connaît une situation très préoccupante, on leur affecte des EDRA, mais ceux-ci ne vont pas sur d'autres sites...

La direction précise que ce qui est fait sur Cannes n'est pas figé, que la pression a été moins forte en 2011 et que l'on a bien travaillé, qu'il faut laisser l'initiative à ceux qui travaillent.

FO demande des précisions sur les différentes priorités, notamment celles de rang 2 :
pas de réponse précise de l'administration

Pour FO il n'est plus temps de demander l'état des lieux, il y a de telles difficultés dans les services que l'on accroît ainsi le travail, les conditions de travail s'en ressentent.

Le Président du CTPD précise qu'il y a eu des propositions de faites, "on" verra les situations, s'il y a des points de blocage, la Direction décidera : "ce n'est pas aux chefs de service ni aux agents de subir les situations difficiles"

-Il a été rappelé que les gains de productivité existent et existeront toujours, mais que les agents n'en profitent pas, et les suppressions d'emplois continuent. L'ensemble des services est touché par ces suppressions.

Actuellement il manque 77 agents dans le département.

3° Transformation d'un emploi B en inspecteur divisionnaire de classe normale pour le pôle Gestion publique

Un emploi d'inspecteur divisionnaire a été implanté au pôle gestion publique par lettre de la Direction Générale des Finances Publiques du 6 mai 2011.

Cet emploi a été créé à la demande de la direction départementale, dans le but d'améliorer l'offre de service aux collectivités locales, pour réaliser des études et analyses financières, en remplacement d'un cadre décédé l'an dernier. Il a donc été décidé **de prélever un emploi Cadre B sur la Gestion Publique ...**

FO regrette que cette implantation soit faite en contrepartie de la désimplantation d'un emploi de catégorie B du service CEPL, et que de ce fait un agent qui avait obtenu sa mutation au service des Domaines restera dans son service encore quelques mois...

L'administration rétorque que cela permettra ainsi de former le cadre B venant du service des Pensions...

Pourquoi alors ne pas faire du tutorat à chaque nouvelle affectation ????

Pour FO, cela veut surtout dire que même si l'implantation d'un IDIV était nécessaire, la désimplantation d'un cadre B ne correspond à aucune baisse de charge

« dites nous de quoi vous avez besoin, on vous dira comment vous en passer »

4° Règlement intérieur de l'horaire variable du Centre des Impôts Foncier de Nice 1

Le personnel est d'accord sur ce règlement intérieur.

FO vote pour

La Direction en profite pour annoncer que bientôt toutes les possibilités de commencer le travail à 7h seront supprimées, et que la norme sera 7h30, pour la sécurité des agents



5° Questions diverses.

-L'administration a été interrogée sur les endroits où auront lieu les élections le 20 octobre, il manquerait des salles, et certaines pièces sont très sales.

Il est répondu aux représentants du personnel que le nettoyage sera effectué, et que des bureaux seront affectés au scrutin du 20 octobre.

-Il a été signalé que Cagnes sur Mer n'avait plus de gestionnaire de site, problème pour l'affichage des listes électorales...

Il est répondu que nous sommes en période de convergence et qu'il y aura bientôt partout :

- un gestionnaire de site
- un responsable de la sécurité.

-FO s'inquiète sur les conséquences de la tenue du G20 à Cannes du 31 octobre au 3 novembre, la Trésorerie Municipale de Cannes est dans le périmètre touché par des mesures de sécurité, et d'autres agents peuvent être touchés par cette réunion... Les sorties d'autoroute et le bord de mer risquent d'être neutralisés



Il faudra **des badges** pour pouvoir passer ...

Une entreprise est chargée de fournir les badges...

M. Peiclier espère qu'un marché public a bien été passé pour cette fabrication, tout comme la location des chambres d'hôtel...

Et cet évènement ne doit pas pénaliser les agents, FO souhaite que l'on tienne compte des retards éventuels au niveau des horaires variables, et s'inquiète pour les collègues qui ont des enfants scolarisés, des écoles seraient mêmes fermées à Mougins.

L'administration compte sur la compréhension des Chefs de services concernés.

-Il a été signalé que les boîtes vocales dans certains sites ne fonctionnaient pas correctement, que deux messages pouvaient empêcher l'enregistrement d'un nouveau message, que même les collègues ne pouvaient plus s'appeler ...

M. Le Poder : il y aura une intervention rapide pour résoudre ce problème.

- Restauration collective, devant le manque de candidat, la DG a préconisé de créer une association pour l'ensemble des restaurants de Nice, voire même du département.

-Le contrat DISI-DGFIP a-t-il été signé ? En effet, suite à la création de la DISI, l'ESI de Nice ne fait plus parti du budget local et une convention doit être passée, notamment pour l'occupation des locaux.

Pour FO, il est aberrant qu'un service dans un bâtiment local puisse dépendre d'un budget décidé à Marseille, c'est vrai pour le budget du Comité Technique mais également pour celui du Comité Hygiène et Sécurité

Réponse : Non, M. Perrier (Chef de la DISI sud-est) va bientôt revenir dans le département.

A propos de l'informatique les agents de ce secteur se posent des questions, par exemple sur l'accord de fonctionnement local qui autorise des agents à avoir des horaires adaptés en raison de leur éloignement de leur lieu de travail, jusqu'à lors les délais de route étaient comptés dans le temps de travail

La CMI avait un compétence réseau et informatique, il semble que dorénavant il y aura bien séparation entre l'activité réseau et l'assistance informatique...

-Il est signalé que les pages jaunes ou blanches ne reflètent pas la réalité, la recherche sur – Impôt- par exemple donne comme résultat le numéro de Tél. de la Paierie Départementale. Il s'agit d'un problème avec le prestataire, le bon organigramme lui a été donné, mais la recherche se fait par mots ...L'administration reprendra contact avec le prestataire de ce service d'autant plus que ce service est payant ! ! !

- Il sera abordé dans un prochain CTPD l'accueil de Cadeï

-Saint Etienne de Tinée/Saint Sauveur sur Tinée, la Direction y retournera bientôt

Les Représentants FO

P.CINQ JM GILABERT V. ROMAND J.VERPLAETSE



Du COMITE TECHNIQUE du 20 octobre 2011

1 - CINQ Philippe	<i>DDFIP</i>
2 - GILABERT Jean Marc	FI Cannes Ville
3 - DUMAS Pascal	DDFIP
4 - CORBEIL Philippe	SIP Antibes
5 - GIORDANO Christophe	T Vence
6 - ROMAND Virginie	DDFIP Comptabilité
7 - VERPLAETSE Jacky	DDFIP CRP
8 - DURAND Michel	ICE Grasse
9 - COCHET Gérard	T Menton Municipale
10 - GRAND Raphaël	CDI Le Cannet
11 - GRIFFO Christine	P.R.S.
12 - GUITARD Marie Claude	ICE Valbonne
13 - RIUDAVETS Damien	DDFIP Recouvrement
14 - RIME Jean Louis	SIP Grasse
15 - PONTNAU Francis	A.M. Amendes
16 - ASTIER Philippe	SIP Nice Collines
17 - COURTIN Eric	RF Nice Municipale
18 - HOARAU Philippe	SIE Cagnes sur Mer
19 - VOENA Renée	DDFIP ERD
20 - DEMAUX Brigitte	DDFIP EDRA

Le 20 octobre 2011
Je détermine mon avenir



Avec FO, **JE** défends mon statut et mes conditions de travail
Avec FO, **NOUS** portons ensemble des revendications claires et fortes pour mieux assurer nos missions
Avec FO, **TOUS** se mobilisent pour faire progresser le service public de la République